



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, Mme Françoise Fluet, M. Patrick Jaubertie, Mme Monique Hardy-Houis, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, Mme Nadine Pouillon, Mme Corinne Puliconi, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider, Mme Marie-Antoinette Vitse, M. Luc Monti, M. Jean-Claude Nohen et Mme Nathalie Bréban.

Excusé(e)s : Mme Laetitia Duchesne, Mme Laetitia Brancovan, M. Michel Cribier, Mme Bérangère Tabutin Di Cicco et M. Kader Goual.

Intervention de Mme Karen Taieb, nouvelle élue référente du Conseil de quartier Arsenal

Mme Karen Taieb est élue depuis 2014 à la Mairie du 4^e. Elle était chargée de la santé, du handicap et des grands projets comme la place de la Bastille et le bâtiment Saint-Merri. Elle explique que depuis la nomination du nouveau maire M. Ariel Weil, elle est déléguée à la santé, au handicap, à la culture, à l'architecture, à l'urbanisme, à la participation citoyenne et devient la nouvelle élue référente du Conseil de quartier Arsenal. Elle précise également être Conseillère de Paris.

Elle exprime sa satisfaction d'être l'élue référente du Conseil de quartier Arsenal, expliquant que c'est un quartier qui va se transformer avec la mise en œuvre de grands projets tels que la place de la Bastille, le bâtiment Morland ou encore la place Teilhard de Chardin.

Mme Karen Taieb explique avoir pris connaissance des dossiers du Conseil de quartier Arsenal et évoque la question des nuisances sonores constatées à la Halle Neuve Saint-Pierre le dimanche après-midi. Elle précise que la halle Neuve Saint-Pierre accueille cette année des activités le temps des travaux du bâtiment Saint-Merri. Prenant en compte la fusion à venir des arrondissements du centre, elle a contacté le Maire du 3^e arrondissement afin de savoir si un gymnase pourrait accueillir ces activités. Une réponse négative a été apportée. La Mairie du 4^e réfléchit à d'autres solutions.

Sur le sujet de la pollution, Mme Karen Taieb propose qu'une nouvelle mesure de la pollution soit demandée à AirParif. Elle a fait part à M. Christophe Nadjovski de la demande d'ouvrir la descente sur berges située juste avant l'entrée du pont de Sully proposée par les membres du Conseil de quartier. M. Christophe Nadjovski a refusé cette proposition, car l'ouverture d'une voie ferait un appel aux voitures. Mme Karen Taieb ajoute qu'il y a l'idée d'une diminution des voitures sur les quais hauts avec l'installation de la future ligne de bus. Elle explique que M. Christophe Nadjovski est préoccupé par la question de la pollution et rappelle que l'idée des berges est d'améliorer la qualité de vie des parisiens.

Elle informe les membres du Conseil de quartier que la proposition d'installer un radar sur le quai Henri IV a été retenue et est en cours.

Elle rappelle que trois des dix projets lauréats de l'édition du budget participatif 2017 furent déposés par les membres du Conseil de quartier Arsenal : « Aménagement du grenier de l'école des Tournelles », « Apaiser la circulation dans le quartier Neuve Saint-Pierre » et « Restaurer la nature dans l'îlot sportif Neuve Saint-Pierre ». Elle cite l'exemple d'un projet réalisé lauréat du budget participatif 2015 « Augmenter l'offre sportive sur le TEP Charlemagne ».

Sur la demande des membres du Conseil de quartier, Mme Karen Taieb précise que les travaux de la place Teilhard de Chardin débiteront au printemps 2018.

Intervention de Pierre Lucot, président du Conseil de quartier Arsenal

M. Pierre Lucot remercie Mme Karen Taieb de son engagement dans le suivi du Conseil de quartier Arsenal. Il explique que certains sujets ont suscités un engagement plus fort que d'autres citant l'exemple de la place Teilhard de Chardin ou de la pollution.

Il fait part du souhait du Conseil de quartier de recevoir une réponse lorsqu'il écrit à un Adjoint à la Maire de Paris.

Echanges sur la pollution et le trafic dans le quartier de l'Arsenal

M. Pierre Lucot rappelle sa demande de connaître les mesures envisagées par la Mairie du 4^e pour améliorer la pollution. Il explique que si la proposition d'ouvrir la descente sur berges est irrecevable car elle aggraverait la pollution, les membres du Conseil de quartier sont en attente de propositions concrètes pour réduire la pollution. Il précise que les membres du Conseil de quartier, acteurs de la démocratie participative, souhaitent être des interlocuteurs privilégiés, prêts à se rendre disponibles au delà des réunions mensuelles, et qu'ils ont un engagement citoyen d'information et d'écoute des riverains aujourd'hui très préoccupés par cette pollution.

Mme Karen Taieb explique qu'il y a eu des changements de personnel à la Direction de la Voierie et des Déplacements et qu'elle va travailler avec M. Christophe Nadjovski sur le sujet de la pollution afin de trouver des solutions.

M. Patrice Migault précise que l'augmentation de la pollution est confirmée par le monde médical du quartier de l'Arsenal ; il explique que le pont de Sully, point de jonction entre le bvd Saint-Germain et le quai de l'Hôtel de Ville, est toujours bloqué

M. Pierre Lucot rappelle qu'il n'est pas question de remettre en question la fermeture des berges. Constatant que la jonction du pont de Sully est devenu le carrefour de jonction de la rive droite et de la rive gauche, il suggère d'inciter les véhicules venant du boulevard Saint Germain à poursuivre leur trajet rive gauche sur les tronçons moins habités. Dans ce but, il propose d'interdire aux véhicules de tourner à droite au bout du pont de Sully pour inciter les automobilistes souhaitant rejoindre le périphérique ou l'Est de Paris à rester sur la rive droite.

M. Philippe Loiret pense que la ré accélération des véhicules, situés en fin de trafic, est la cause de la pollution du quai Henri IV.

Mme Corinne Pulicani explique que la végétalisation de murs peut être une solution à la pollution, certains murs végétalisés pouvant réduire de 30 % la pollution.

Dangerosité du quai Henri IV

Les membres du Conseil de quartier rappellent la dangerosité du quai Henri IV et sont satisfaits que leur proposition d'installer un radar de contrôle de vitesse soit retenue. Ils souhaitent que le radar soit mis en place le plus rapidement possible.

Lieu des prochaines réunions du Conseil de quartier

Les membres du Conseil de quartier Arsenal regrettent la fermeture de la Maison des associations du 4^e, où ils avaient l'habitude de se réunir. Ils souhaitent trouver un lieu de réunion plus proche de leur quartier que la Mairie du 4^e.

Ils remercient et accueillent favorablement la proposition de M. Luc Monti, le Directeur de la Cité Saint-Martin, d'accueillir des réunions du Conseil de quartier Arsenal. M. Pierre Lucot et Mme Sarah Klucsar vont se concerter avec lui pour la disponibilité des salles.

Point Propreté

Mme Alice Quiles a participé à la journée du grand nettoyage organisée le samedi 30 septembre 2017. Elle regrette que la malpropreté à Paris soit nourrie par un manque de civisme ou de la provocation.

M. Pierre Lucot rappelle que le budget participatif est un bon moyen pour porter des sujets auprès de la Mairie et propose aux membres du Conseil de quartier de réfléchir à des projets sur la propreté qui pourraient être recevables au budget participatif 2018.

La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e annonce que la phase de dépôt de projet du budget participatif 2018 démarre le lundi 8 janvier et se termine le dimanche 4 février 2018.

Communication et actions du Conseil de quartier

M. Pierre Lucot partage l'avis que la communication du Conseil de quartier est nécessaire pour faire connaître le Conseil de quartier et permettre à celui-ci de mieux être le relais entre les habitants et la Mairie du 4^e.

Les membres du Conseil de quartier demandent s'ils peuvent poster des informations ou la pétition sur la pollution sur le site de la Mairie du 4^e, dans l'espace dédié aux conseils de quartier. La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e précise que le site de la Mairie du 4^e, géré par la Mairie du 4^e, est purement informatif : il explique ce qu'est un conseil de quartier, présente les comptes rendus de réunion, les dates de réunions et comment intégrer son conseil de quartier. Elle invite les membres du conseil de quartier à déployer leur propre moyen de communication (par exemple un site web), en utilisant leur budget de fonctionnement.

Des membres du Conseil de quartier demandent s'il est possible de rajouter le lien de leur page facebook sur le site de la Mairie du 4^e. Ils réfléchissent à l'élaboration d'un flyer qui pourrait être distribué pour communiquer sur le Conseil de quartier.

Mme. Julie Legg partage l'avis que les limites du Conseil de quartier apparaissent sur les gros dossiers et demande s'il n'est pas préférable de s'engager prioritairement dans des événements comme le vide-greniers de l'Arsenal, qui a été une belle réussite. M. Pierre Lucot explique que la dimension animation du Conseil de quartier fonctionne bien grâce à l'engagement de certains de ses membres mais regrette que la dimension consultation dysfonctionne. Il réaffirme le souhait des membres du Conseil de quartier d'être un

relais à l'écoute des habitants et un interlocuteur écouté de la Mairie et ajoute que le manque de retour décourage les membres du Conseil de quartier qui se sont pleinement impliqués.

Projet Morland

Les membres du Conseil de quartier évoquent les réunions avec Emerige auxquelles ils ont assisté et s'interrogent sur la question des nuisances et la gestion du chantier. Les membres du Conseil de quartier souhaitent avoir des informations sur le chantier et demande un programme sur ce qui va être mis en œuvre.

M. Pierre Lucot va interroger le groupe Emerige.

Repas avec les personnes âgées

Les membres du Conseil de quartier avaient proposé à la réunion de novembre d'organiser des déjeuners de cantines à l'école Neuve Saint Pierre auxquels seraient invitées des personnes âgées isolées. La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e explique que la Mairie du 4^e trouve intéressante cette proposition et a déjà pris contact avec la Caisse des Ecoles du 4^e : le prix du repas est estimé à 7,70 euros et le réfectoire de Neuve Saint-Pierre pourrait accueillir 5 ou 6 personnes.

La question du financement des repas est posée. Les membres du Conseil de quartier souhaitant prendre en charge les repas avec leur budget, il leur est précisé que les budgets du Conseil de quartier ne sont pas destinés à financer des repas de personnes âgées isolées. En réponse M. Pierre Lucot suggère de financer ces repas par une collecte au sein et si besoin en dehors du CQ, l'argument économique ne pouvant justifier l'abandon de ce projet. La Mairie du 4^e précise également qu'il sera nécessaire d'avoir des personnes référentes du Conseil de quartier pour accompagner les personnes âgées. La Mairie du 4^e doit à présent rencontrer la Direction des affaires scolaires (DASCO) et Le Centre d'Action sociale (CASVP) pour étudier la mise en place de ces repas.

Il est également envisagé d'organiser un pot pour les personnes âgées en janvier ou février 2018, qui pourrait alors être financé avec le budget du Conseil de quartier.

Végétalisation du bvd Morland

Le passage de la technoparade boulevard Morland a détruit les pieds d'arbres végétalisés. Il est proposé d'installer des barrières de 40 cm de hauteur autour des pieds d'arbres qui seraient financées par le Conseil de quartier. Un devis a été réalisé par la régie de quartier du 11^e arrondissement. 16 lots issus de permis de végétaliser pourraient accueillir ce mobilier uniformisé. Cet achat sera voté à la prochaine réunion. La faisabilité est à vérifier à la Mairie du 4^e.

Divers

Les membres du Conseil de quartier demandent quand commencent les travaux du bvd Bourdon.

Il est signalé le stationnement anarchique de vélos de couleurs sur les trottoirs. Il est demandé si la Maire de Paris a donné un cahier des charges à ces starts-ups.

Les membres du Conseil de quartier annoncent que la Mairie de Paris a pris les choses en main sur la question des locations saisonnières : les loueurs d'Airbnb doivent s'inscrire auprès de la Mairie de Paris à partir du 1^{er} décembre.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent des informations sur la réforme du statut de Paris et sur le changement du prix de stationnement.

Prochaines réunions 2017

Mercredi 17 septembre et lundi 5 février 2018, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.